

La Roche-sur-Yon, le 10 AVR. 2015



M. CREPEAU
Représentant Départemental de l'APF
Résidence les terrasses Bât D, Appt 80
40 rue Wagram
85000 – LA ROCHE-SUR-YON

Direction mobilité durable
N/Réf. : MB-040/2015
Affaire suivie par : Maxime BOURGIER

Objet : Prise en charge financière de l'abonnement Handiyon +

Monsieur,

Par courrier en date du 4 mars 2015, vous avez sollicité La Roche-sur-Yon Agglomération pour une participation financière de l'abonnement (89,40 €) annuel Handiyon + pour les utilisateurs vivant sous le seuil de pauvreté.

Votre demande a bien été prise en compte et fait l'objet d'une réflexion.

Au vu de celle-ci, je vous informe qu'il ne sera pas possible de lui réserver une suite favorable.

En effet, L'Agglomération n'étant pas compétente en matière d'action sociale, je vous invite à contacter les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes qui localement seront plus à même de répondre à votre demande.

La direction mobilité durable reste à votre disposition pour toute information ou précision complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Luc BOUARD
Président de la Roche-sur-Yon
Agglomération

